

à Saint Christol

Le journal de la ville de Saint Christol lez Alès

www.saintchristollezales.fr

JUILLET 2018

N°32

Saint Christol lez Alès en fête



Environnement



en page 4

Finances



en page 10

Culture



en page 22

Saint Christol
lez Alès

Sommaire

ENVIRONNEMENT	4
AFFAIRES SOCIALES	8
CCAS	9
FINANCES	10
ÉDUCATION	14
FESTIVITÉS	16
SPORTS	21
CULTURE	22
TRIBUNE LIBRE	26
ÉTAT CIVIL	27
INFOS DIVERSES	28
AGENDA	31

HORAIRES D'ÉTÉ

pour les mois de juillet et août



Ouverture de la Médiathèque :
- lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h à 12h
- mardi et jeudi : 14h à 17h30

Fermeture annuelle du 21 juillet au 15 août inclus

La mairie sera fermée les samedis de l'été du
Samedi 14 juillet au 18 août (inclus)

Editeur

Mairie de Saint Christol lez Alès

41 rue des Marmousets
30380 Saint Christol lez Alès
04 66 60 74 04
Site web : www.saintchristollezales.fr

Directeur de la publication

Danielle Joullia
Adjointe à la Communication
danielle.joullia@mairie30380.fr
communication@mairie30380.fr



Impression

Pure impression
Imprimé sur papier issu
d'exploitations forestières raisonnées

La guerre au Moyen-Orient et l'épopée de Lawrence d'Arabie



Puissance vétuste, qualifiée « d'homme malade de l'Orient », l'empire ottoman qui s'étend de la Turquie au Sinaï et à l'Arabie saoudite s'est rangé derrière l'Allemagne et a commencé les hostilités par une attaque sans déclaration de guerre contre les ports russes d'Odessa et de Sébastopol. Il s'oppose aux Russes sur le front du Caucase et aux Britanniques en Mésopotamie et en Palestine.

Les alliés ont leurs propres ambitions pour le Moyen Orient : sécuriser le Bosphore et les Dardanelles et éviter que les troupes germano-turques ne prennent pied en Égypte via le canal de Suez, puis en Afrique. En filigrane, s'inscrit naturellement, aussi, la perception de la nouvelle importance du pétrole comme future source d'énergie.

Pour saper l'effort de guerre ottoman, les Britanniques tentent de soulever les Arabes contre le gouvernement central, avec la promesse de soutenir l'établissement d'un royaume arabe indépendant. Pourtant dès 1916, la France et le Royaume-Uni ont conclu un pacte secret, connu sous le nom d'accords Sykes-Picot, définissant les lignes du partage de la région : pour les Britanniques ce qui correspond aujourd'hui à l'Irak et la Palestine, pour les Français, le Liban et la Syrie. Les frontières projetées, artificielles, ne correspondent aucunement aux réalités ethniques et religieuses du terrain et seront source de conflits ultérieurs.

C'est dans ce contexte que débute, l'action du jeune colonel Lawrence, connu sous le nom de Lawrence d'Arabie. Sous couvert d'activités archéologiques, il réalise plusieurs missions de renseignements dans la péninsule du Sinaï. Ayant gagné la confiance de l'émir Abdullah et de Faysal, fils du chérif de la Mecque, Lawrence leur conseille de se révolter contre les Turcs et de fonder une nation arabe indépendante, moderne, libérée du joug ottoman. Il organise en particulier des attaques contre le chemin de fer du Hedjaz et le raid victorieux contre le port stratégique d'Aqaba.

En réalité, loin de vouloir créer un grand royaume arabe comprenant le Hedjaz, la Jordanie, l'Irak et la Syrie, Lawrence pense que chacun de ces états doit être contenu dans ses frontières propres : l'intérêt des Britanniques est, en effet, de morceler le Moyen-Orient. Faisant allusion aux accords secrets Sykes-Picot, Lawrence reconnut plus tard que «... si nous gagnons la guerre, les promesses faites aux Arabes seront un chiffon de papier... » !

Singulière équivoque, qui pèsera lourdement dans les rapports futurs de l'Occident avec le Moyen Orient.





*Chères Saint-Christotennes,
chers Saint-Christotens,*

Voici revenu l'été, durant lequel bien des festivités sont organisées sur la commune, mais aussi de nombreux travaux sont programmés, notamment dans les écoles. L'amélioration des classes, afin de toujours mieux accueillir vos enfants ou vos petits enfants, se poursuit comme chaque été. En plus des travaux récurrents de rénovation, une réfection de l'ensemble des toitures est prévue pour cette fin d'année. De même, les réflexions ont été lancées pour diminuer la température dans les classes en période de canicule.

Ce programme d'investissement, nous l'avons décidé, en respectant notre promesse de ne pas augmenter les impôts qui dépendent de la commune. C'est un challenge toujours aussi difficile. Nous avons déjà attiré votre attention sur la diminution de nos ressources, en raison des baisses imposées par l'Etat sur la Dotation Générale de Fonctionnement des communes, pour contribuer au redressement des finances publiques. Cette année, nous espérons une embellie, puisque l'Etat a maintenu la DGF au même niveau que l'an dernier. Mais il faut tenir compte de l'inflation, même si celle-ci reste à un niveau assez faible. De plus, de nouvelles charges sont venues s'imposer aux communes, comme l'analyse de l'air ou encore la procédure de protection des données personnelles.

Enfin, la commune a vu doubler la pénalité sanctionnant l'insuffisance du nombre de logements sociaux. A noter, cependant, que le taux de logements sociaux qui était de 8,1% au 31/12/2013 est passé à 9,4% au 31/12/2016, encore en dessous des 20% demandés par l'Etat. Il a, évidemment, été impossible en quelques années de rattraper le retard accumulé depuis plusieurs mandats, tout en maintenant le cadre de vie agréable auquel nous sommes tous attachés.

Premier interlocuteur, proche des citoyens, la commune se doit de rester à l'écoute des habitants. C'est ce que nous nous faisons chaque jour, tout en gérant les deniers publics avec rigueur et pragmatisme et avec la volonté de préserver la qualité du service public et de notre cadre de vie.

Que nous réserve l'avenir ? Il n'est, hélas, pas prévu d'augmenter le budget des communes, bien au contraire. La suppression annoncée de la taxe d'habitation qui reste l'une des principales recettes de fonctionnement, incite à la prudence. Pour le moment, nous devons continuer à être parcimonieux sur les dépenses, tout en continuant à investir pour l'avenir et en fonction de nos ressources.

Excellente période estivale à tous en souhaitant que chacun trouve des occasions de rencontres festives, amicales et solidaires au cours des nombreuses animations prévues pour cet été.

Très bonnes vacances à tous

Jean Charles Bénését

13^E SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

A l'occasion de la Semaine Internationale pour les Alternatives aux Pesticides (SIAP 2018), pas moins de 11 conférenciers ont planché les 24 et 25 Mars sur les thèmes de la biodiversité, la protection de l'environnement, la végétalisation des villes,...

La projection du film « Bye, bye, pesticides » en présence du réalisateur et de l'entomologiste Hugues Mouret, directeur de l'association Arthropologia de Lyon, permit un grand moment de débats fort appréciés du public. Des expositions et dégustations ont également animé ces 2 jours.

La librairie Sauramps d'Alès a proposé une belle palette de livres et d'ouvrages spécialisés.

Laurence Ruimy, enseignante de CM2 à l'école Joliot Curie, a partagé son expérience en matière de compost et proposé gratuitement des plants semés et préparés par les élèves de sa classe. Dans la conti-



nuité de cette action, les élèves de cette classe ont semé des graines de haricots et de petits pois et replanté les plants de tomates et d'herbes aromatiques préparés en classe dans le petit jardin de l'école.

Un grand merci à AGIR 30, association environnementale saint christolienne.



UN CERCLE VERTUEUX

Jean-Michel Bouat, conseiller municipal en charge du développement durable de la ville d'Albi est venu présenter sa démarche vers l'autosuffisance alimentaire, inspirée de l'expérience de Todmorden.

Démarrée il y a 6 ans à Todmorden, petite ville du nord de l'Angleterre, par deux particuliers, cette démarche a fait boule de neige.

Un principe simple : cultiver des espaces publics (ou privés) avec des plantes comestibles, légumes ou arbres fruitiers, et inviter les passants à se servir et/ou à participer à la culture. On plante, on arrose et on partage les récoltes ! Un cercle vertueux de convivialité et d'abondance ! Le slogan : « Vous mangez ? Alors venez nous rejoindre ! ».



Cette initiative sympathique, basée sur la bonne volonté des habitants aurait pu tomber rapidement en désuétude. C'est tout le contraire qui s'est produit ! Todmorden est devenu le symbole d'une autre manière de vivre, face à la limitation des ressources, à la pauvreté et au dépérissement de l'environnement. Sans aucun appui des pouvoirs publics, du moins au début, cette initiative a fait appel à la responsabilité

individuelle. Au bout de 6 ans à peine, des lieux insolites (commisariat, hôpital, abords des voies ferrées), puis les écoles ou les maisons de retraite... ont été colonisés par des plantes vivrières, transformant des friches et des quartiers difficiles en un cadre de vie verdoyant où les voisins se rencontrent, s'informent et partagent.



UNE BOUCLE CYCLO-DÉCOUVERTE FAMILIALE

Samedi 9 juin, la municipalité de Saint Christol lez Alès et l'association « Partageons la route en Cévennes » ont invité les amateurs de promenades en vélo à venir inaugurer, en famille, la nouvelle boucle Cyclo-découverte des Prairies (17 kms). Elle se connecte à la boucle du Pont des Camisards pour constituer un parcours total de 38 kms, accessible au plus grand nombre. La réalisation de ce nouveau parcours a représenté un coût d'environ 11 000€, financé pour moi-

tié par le département et la commune.

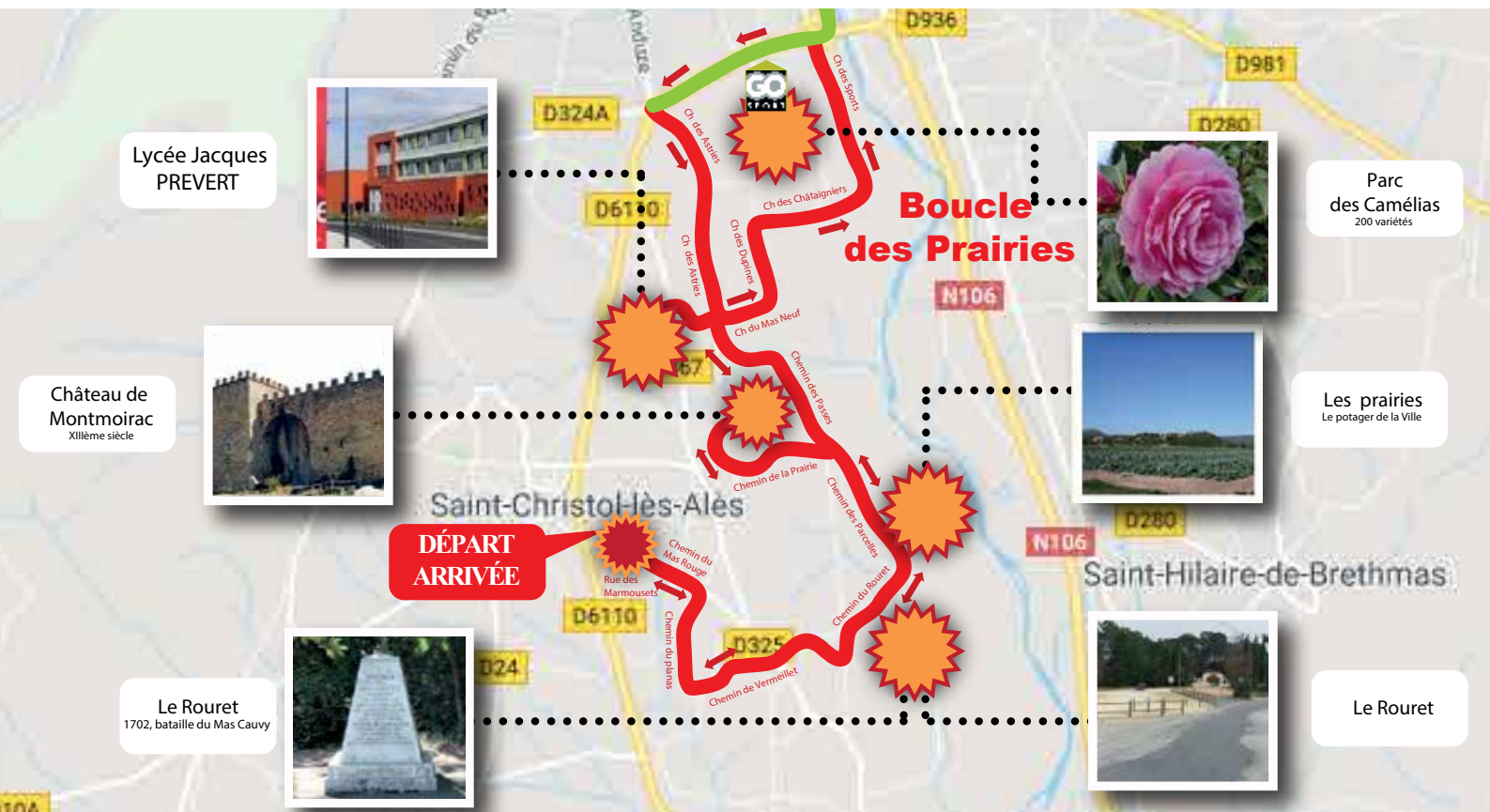


Attention, le parcours s'effectuant sur la route, il est impératif de surveiller les enfants et de respecter le code de la route.

Ce circuit se fait en grande partie le long du Gardon et permet de découvrir le quartier des Prairies, exploité en pâturages, vergers et jardins, le parc du Rouret avec des espaces

de pique-nique accueillants ; le parc des camélias avec plus de 200 variétés en fleurs surtout en mars et avril. Les amateurs de patrimoine peuvent aussi s'arrêter :

- au château de Montmoirac, dominant la plaine du Gardon, avec sa grosse tour carrée et ses créneaux.
- à la stèle du Mas Cauvy, qui commémore la victoire, en 1702, d'une centaine de «camisards», conduits par Jean Cavalier, sur les dragons du roi Louis XIV, symbole de résistance en pays cévenol.



DES OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT S'IMPOSENT A LA COMMUNE

Suites aux grands incendies dans l'Hérault, les Bouches du Rhône et en Corse, le Préfet, dans un courrier adressé à tous les maires du Gard, a demandé instamment aux communes de mettre en place les démarches nécessaires à un débroussaillage.

La loi comprend un certain nombre d'articles et de recommandations, notamment l'information du public et le contrôle, par les services de la mairie, que chacun a bien respecté les mesures prescrites.

Une réunion publique s'est tenue à ce sujet à la Maison Pour Tous, le 29 mars.

Deux sortes de zones sont concernées avec des règles différentes :



- l'espace forestier et la zone des 200m la jouxtant. Ci-dessous une carte délimitant ce périmètre,
- les zones urbanisées (zones U du PLU, les ZAC, lotissements, terrains

de camping et hébergements touristiques).

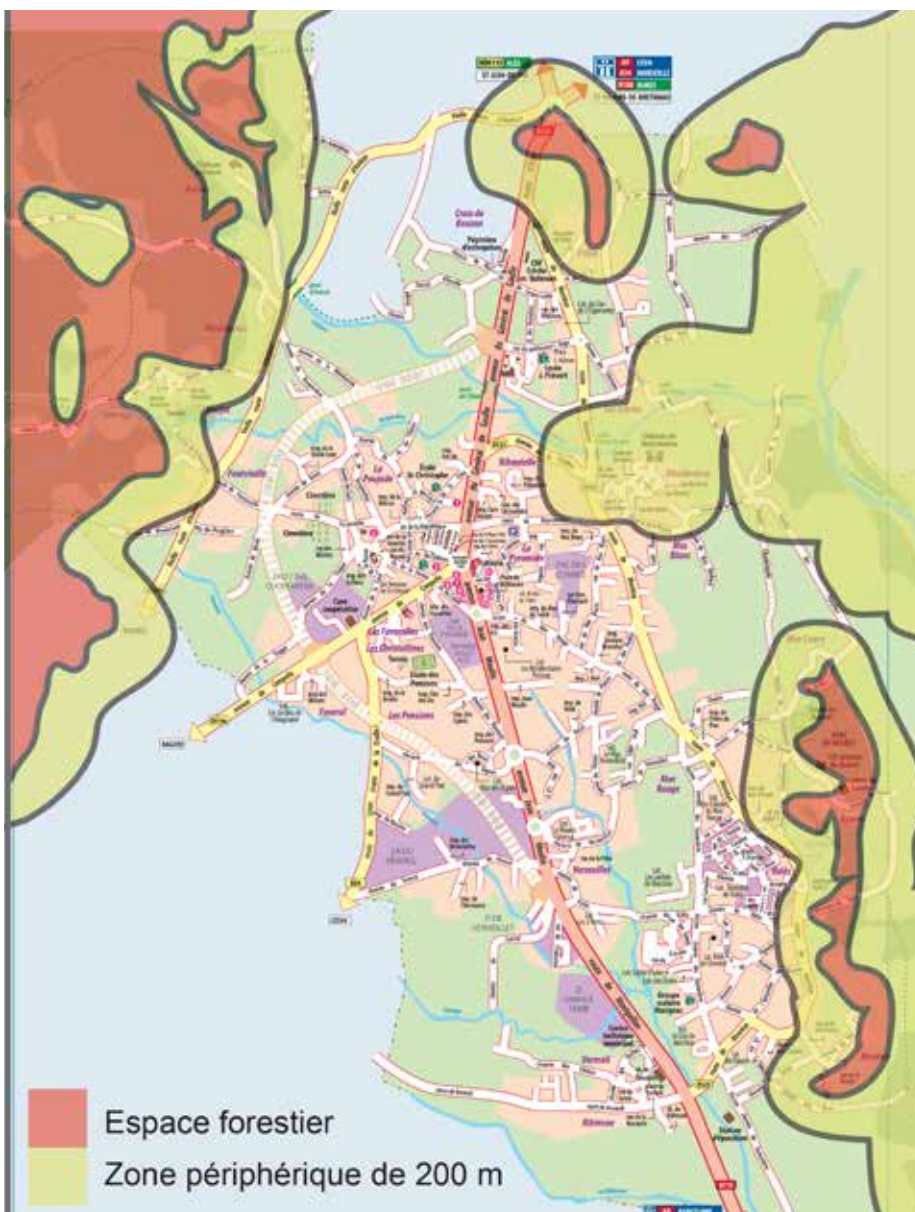
Dans l'espace forestier et sa zone des 200m, le débroussaillage doit se faire dans un rayon de 50m à partir des bords de toute construction, en respectant un espace de 3m entre chaque arbre. Le sol sera bien dégagé. Dans les zones urbanisées, c'est toute la parcelle qui doit être débroussaillée. Chaque propriétaire débroussaillera ses parcelles, mais, quelquefois, pour atteindre un rayon de 50m autour d'une habitation, il est nécessaire de débroussailler chez le voisin, après lui avoir demandé son autorisation. En cas de refus, celui-ci devra débroussailler lui-même, sinon le maire peut faire exécuter les travaux par une entreprise, aux frais du propriétaire ayant refusé.

Pour plus de détails, consulter le site de la mairie :

www.saintchristollezales.fr

Les déchets verts doivent être portés à une déchetterie, mais une dérogation exceptionnelle peut être donnée aux propriétaires touchés par les obligations légales de débroussaillage dans la zone forestière et sa bande des 200m, aux dates préconisées par la préfecture, sur demande expresse auprès de la mairie.

Partout ailleurs, sur le territoire communal le brûlage est interdit à toute période de l'année !



LE CIVISME PRÉSERVE LE CADRE DE VIE

Par un souci d'esthétique environnemental, **LES SACS JAUNES NE SONT A SUSPENDRE OU A DÉPOSER QUE LE MARDI SOIR ET NON N'IMPORTE QUEL JOUR DE LA SEMAINE ! ILS NE DOIVENT SERVIR**

QU'À LA COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES. Certains habitants en font une consommation excessive en y mettant déchets verts, ordures ménagères, couches, ou s'en servent pour stocker des vêtements.

Rappelons que ces sacs sont mis gratuitement à la disposition des habitants, à raison de 2 rouleaux par an pour les foyers de 1 à 2 personnes et de 3 rouleaux pour les familles nombreuses.

Certaines personnes indélicates préfèrent déposer leurs **encombrants** sur la voirie plutôt que de les apporter en déchetterie (gratuit) ou d'appeler le service spécifique de l'agglomération au **0 800 540 540** qui viendra les chercher chez vous, après avoir convenu d'un rendez-vous.

Enfin, il faut considérer le terrain de la commune comme le bien de tous. Vous ne jetteriez pas vos ordures dans votre salon, faites de même pour la voirie communale. Certes des équipes d'employés les ramassent, mais d'une part, c'est un temps qu'ils pourraient consacrer à d'autres tâches

plus intéressantes, d'autre part, c'est leur témoigner bien peu de respect.

Merci de jeter les ordures dans les containers prévus à cet effet.

Merci pour le cadre de vie et merci pour les employés municipaux.



MOUSTIQUE TIGRE

le retour !!!

Pour s'en prémunir, une règle essentielle à respecter scrupuleusement partout et par tous : **ne pas avoir chez soi la plus petite réserve d'eau stagnante**, une capsule de canette suffit !

Bien y veiller pour diminuer les sites de multiplication de reproduction du moustique.

A noter en outre que le moustique tigre supportant mal le vent, on peut envisager de placer un ventilateur lorsque l'on dîne dehors pour éviter de se faire piquer.

LE VIEUX VILLAGE EN FLEURS

Les petites rues du vieux village ont fait l'objet d'une expérience inspirée par les réalisations de Tordmorden (voir page 4). Au cours du printemps, un fleurissement où les «mauvaises» herbes ont pu coloniser un espace réduit de fissures, angles de rue et autres petits dépôts de terre avec une composition particulière appelée «Graines pour jardin de rue».

Certains habitants ont partagé cet effort de changer un peu la physiologie des ruelles de la commune.

En espérant que cette participation éco-citoyenne se poursuive et s'étende à d'autres coins de la commune.

Le cimetière a été très fleuri au cours de ce printemps, les inters-tombes et les différents espaces engazonnés lui ont donné une atmosphère de sérénité et de paix que les familles ont pu apprécier.

A l'inverse, il faut déplorer que le parc du Rouret ait beaucoup souffert de la canicule en 2017 : de nombreux pins Laricio sont morts, nécessitant une surveillance du service «Espaces verts».





RETOUR DANS LE TEMPS

Le traditionnel voyage des aînés rencontre chaque année un vif succès avec un nombre d'inscrits important.

C'est en Aveyron, plus précisément à La Couvertoirade, classé parmi les plus beaux villages de France, que les aînés se sont retrouvés. Il se situe dans le parc naturel régional des Grands Causses et du Larzac, pas loin de Roquefort.

Ancien domaine des Templiers, puis des Hospitaliers, le village date du XII^{ème} siècle. Il a conservé la plus

grande partie de ses remparts qui ont servi de protection contre les bandes armées qui dévastaient les alentours. Le village a gardé une unité qui en fait son charme : château, portes fortifiées, nombreuses maisons avec des éléments architecturaux des XIV et XV^{èmes} siècles sont visibles. Petit clin d'œil aux visiteurs, l'église porte le nom de Saint Christol !

Après l'excellent repas préparé au domaine de Gaillac, les aînés y ont visité une collection de calèches, certaines étonnantes comme celles,

tirées par des chiens ou des chèvres qui servaient aux enfants ou aux artisans pour transporter leur matériel. Le musée des traditions paysannes a permis à certains aînés de renouer avec leurs souvenirs de jeunesse. La visite se terminait par un excellent diaporama réunissant des photos remarquables de la vie dans l'ancien temps.

Ravis de ce qu'ils ont vu et mangé, les aînés ont également apprécié d'être passés entre les gouttes, malgré un temps menaçant.





UNE SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT CONSCRÉE AU HARCÈLEMENT

Dans le cadre de la signature de la convention internationale des droits de l'enfant, la commune de Saint Christol lez Alès organise pour la 4^{ème} année consécutive une manifestation sur le sujet. Après avoir abordé les droits des enfants sur le plan juridique, puis la place des enfants porteurs de handicap dans la société, cette année du 19 au 23 novembre, plusieurs conférences et ateliers auront lieu sur le thème du « harcèlement ».

Ce phénomène a pris, depuis quelques années, une ampleur inquiétante. Educateurs, parents et enfants sont ainsi confrontés à des situations perturbantes, avec parfois des répercussions douloureuses. Il a donc paru intéressant d'aborder cette question, à la fois sous l'angle du diagnostic et des répercussions sur le développement des enfants, qu'ils soient harcelés ou harceleurs.

Le thème des «Vacances Citoyennes» sera centré autour du même sujet. Toute personne désireuse de participer aux travaux de préparation de cette semaine est cordialement invitée à prendre contact avec Annie Morillon, responsable du pôle social de la mairie (04 66 60 74 04).

DES AIDES POUR LES ENFANTS

Comme chaque année, à l'occasion de la rentrée scolaire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place différentes aides :

- aide à la rentrée scolaire pour les enfants scolarisés en maternelle, dans les écoles Saint Christolennes, sous forme d'un bon pour l'achat de vêtements et de chaussures (action limitée dans le temps).
- aide à l'accès dans des clubs ou associations sportives ou culturelles de la commune, pour les enfants âgés de 1 à 10 ans (participation financière au coût de l'adhésion).

Ces aides sont attribuées sous conditions de ressources et de résidence sur la commune. Les dossiers seront à retirer en mairie à partir du 27 août 2018. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le CCAS.

Accueil du public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h - Tel : 04 66 60 69 01.

UN BUDGET 2018 CONTRAINT

LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Une activité économique mondiale plus solide

La croissance mondiale pour 2017 est maintenant estimée à 3,7 %, soit 0,1 point de plus que prévu à l'automne dernier. La dynamique plus vigoureuse observée en 2017 devrait persister en 2018 et en 2019 : la croissance mondiale a été révisée à la hausse, à 3,9 %, pour les deux années (0,2 point de plus que les prévisions de l'automne dernier).

Une amélioration dans la Zone Euro

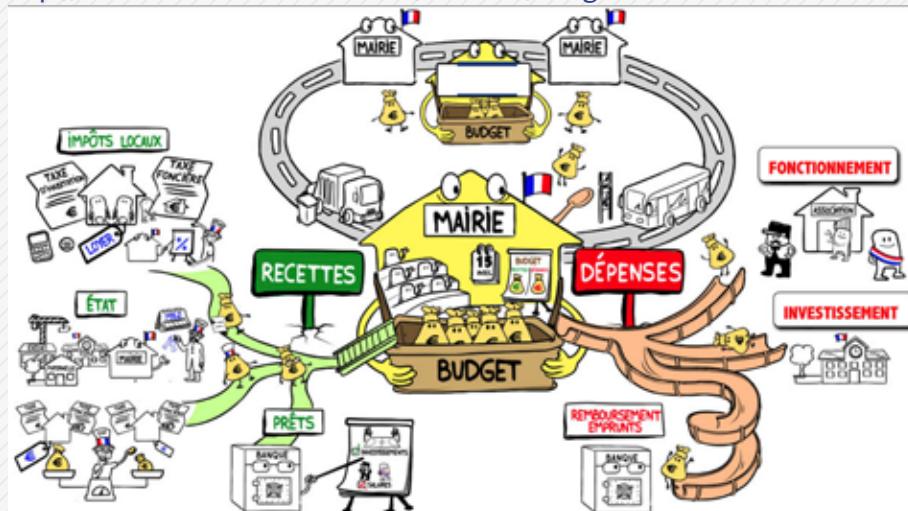
La croissance devrait être un peu plus forte que prévue au sein de la zone euro, grâce à de meilleures performances de l'Espagne, de l'Italie et, dans une moindre mesure, de la France et de l'Allemagne.

CONSTRUCTION DU BUDGET

Le budget communal est composé de dépenses et de recettes réparties en deux grandes familles (Fonctionnement et Investissement). Ces deux familles se doivent d'être équilibrés.

Une vidéo explicative est disponible sur le site internet de la mairie

<http://www.saintchristollezales.fr/finances/budget>



LES GRANDES ORIENTATIONS

La construction du budget commence par la définition des orientations. Pour le budget 2018, elles peuvent être résumées comme suit :

- pas d'augmentation fiscale communale,
 - des subventions aux associations maintenues au niveau de l'an dernier,
 - poursuite des investissements de façon contrôlée,
 - maîtrise de la dette,
 - prise en compte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes
- Ensuite vient l'estimation des recettes de fonctionnement. Celles-ci peuvent être regroupées en trois grandes familles (Fiscalité – Dotation Etat – Ressources propres). Ces dernières années ces recettes ont été grandement diminuées par la contribution au redressement des finances publiques.

FONCTIONNEMENT - RECETTES

Gel de la Dotation Globale de Fonctionnement et Augmentation des dotations péréquatrices

La baisse de la DGF opérée depuis ces dernières années sur les finances des communes, dans le but de contribuer au redressement des finances publiques a été suspendue pour 2018. Mais l'État demande cependant encore aux collectivités locales un effort d'économies conséquent.

Ainsi, le gouvernement souhaite associer les collectivités locales à l'effort partagé de maîtrise de la dépense publique. La baisse de la DGF a été gelée au profit d'un engagement de confiance, dans le cadre d'une contractualisation avec les collectivités.

Pour mémoire, si on cumule l'ensemble des baisses enregistrées, la commune a perdu près de 315 000€ en 3 ans :

en euros	2014	2015	2016	2017	TOTAL
Total dotations sans baisse	1 119 508	1 119 508	1 119 508	1 119 508	4 478 032
Total dotations avec baisse	1 119 508	1 054 386	998 252	991 202	4 163 348
Perte globale sur la période 2015 – 2017					314 684



Suppression partielle progressive de la taxe d'habitation

La loi de finance introduit une réforme de la taxe d'habitation qui sera progressivement réduite pour la majorité des ménages acquittant cet impôt local au titre de leur résidence principale.

D'ici à 2020, des ménages seront progressivement exonérés de TH. Celle-ci sera maintenue pour les contribuables aux revenus les plus élevés. En dessous d'un certain plafond (27 000 € de revenu fiscal de référence pour un célibataire, 49 000 € pour un couple avec enfant, ensuite rajouter 6 000 € pour chaque enfant supplémentaire) un ménage verra sa cotisation actuelle diminuer de 30% en 2018 puis de 65% en 2019, avant de disparaître en 2020.

Stabilité de la fiscalité

Dans ce contexte budgétaire complexe la tentation de récupérer la perte de recettes via le levier fiscal reste forte.

Néanmoins, aucune augmentation des taux n'est prévue pour 2018.

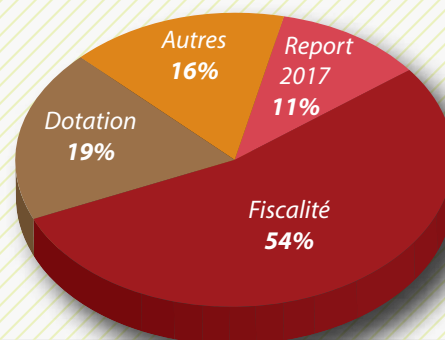
L'impact de l'impôt sur les ménages reste encore trop important, surtout vu le faible taux de d'inflation.

Les taux resteront donc au même niveau que 2014.

	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d' Habitation (TH)	16,76%	16,76%	16,76%	16,76%	16,76%
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	26,24%	26,24%	20,24%*	20,24%*	20,24%*
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	79,76%	79,76%	79,76%	79,76%	79,76%

*Transfert de fiscalité vers l'EPCI n'entraînant aucune baisse de gain, ni pour le contribuable ni pour la commune.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT en % du total



Comblant la perte de recette par un important effort de maîtrise des dépenses.

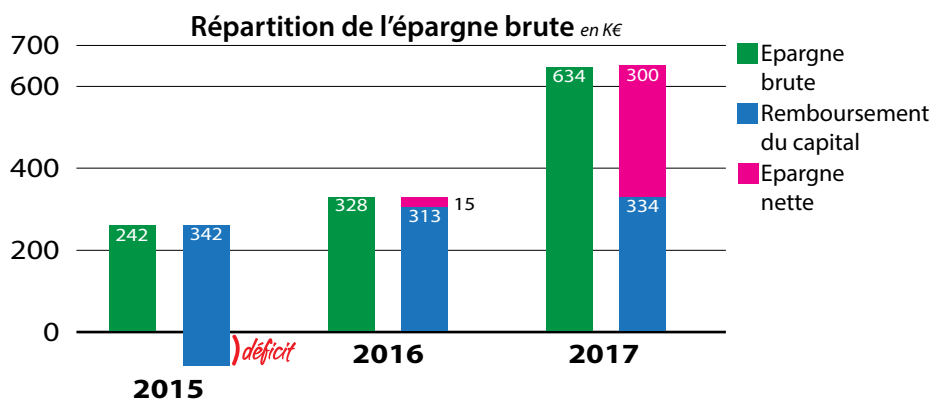
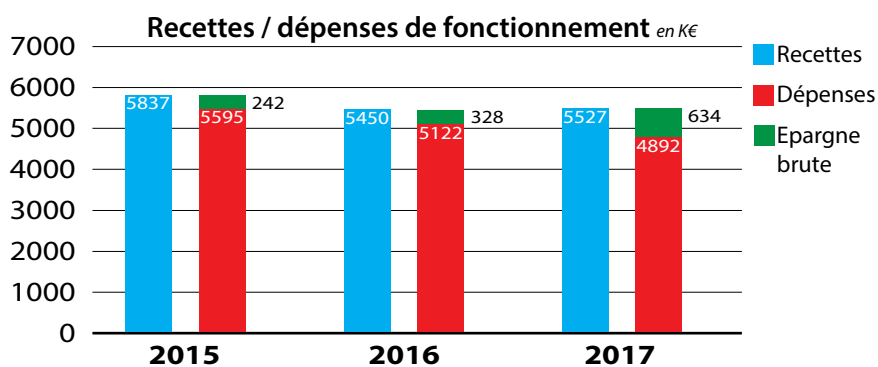
La décision prise de ne pas toucher à la fiscalité induit donc un énorme travail de recherches permanentes d'économie de dépenses de fonctionnement. Tous les services ont travaillé depuis septembre 2016 pour trouver comment diminuer chaque ligne de dépenses en gardant à l'esprit le maintien du service public.

Comme pour un ménage, l'équilibre du budget s'établit en mettant en regard les recettes et les dépenses : la différence constitue l'épargne brute de la commune (graphique 1). Cette épargne sert à rembourser les emprunts. Une fois les emprunts remboursés, le solde représente la capacité d'autofinancement de la commune. Cette dernière est le montant que la commune peut consacrer à l'investissement, sans recourir à l'emprunt.

Les efforts, entrepris depuis 2015, ont permis à la commune de commencer à redresser une situation fragile, soulignée par la Chambre Régionale des Comptes.

Le graphique 2 montre, en effet, qu'en 2015 le montant des remboursements d'emprunt avait dépassé celui de l'épargne brute : ce qui représentait un déficit de 100 000€.

En 2017, le solde a été positif de 300 000€. La situation est donc meilleure et permet de financer un programme d'investissements raisonnable.



FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

ALÈS AGGLOMÉRATION

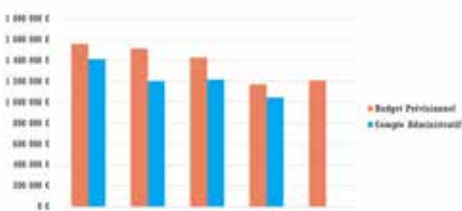
Si la commune a transféré un ensemble de compétences à Alès Agglo, elle reste décisionnaire, car ce transfert s'effectue en compétences partagées. Concrètement, cela signifie que la commune décide les actions de ces compétences et en paye Alès Agglo. Tout ce mécanisme comptable complexe qui peut sembler opaque a comme seul but de récupérer des dotations et de diminuer certains coûts de fonctionnement en mutualisant. L'agrandissement du territoire à 73 communes décidé (alors que le conseil municipal avait unanimement voté contre) aura des conséquences sur ce mécanisme au niveau des recettes. D'un point de vue budget tous ces coûts sont donc ventilés via une seule ligne comptable appelé «Allocation de compensation».

COMMUNE

Charges générales

Les charges à caractère général constituent l'essentiel des dépenses d'activités des services municipaux. On constate que les mesures appliquées depuis 2015 et qui reflètent parfaitement les efforts de gestion engagés par la collectivité commencent à porter leurs fruits. L'évolution des crédits au BP 2018 devrait être de l'ordre de 1,3 % par rapport au BP 2017 pour un montant total de 1,2 millions €.

Charges Générales



Budget Agglo - Compétences partagées

C'est la commune qui estime et choisit le budget des compétences partagées

Dépenses

Pôle éducation - centre de loisirs

- Restaurant scolaire	123 300 €
- Accueil périscolaire	14 750 €
- Éducation	181 500 €
- Centre de loisirs	66 600 €
- Personnels transférés	820 000 €

Éclairage public	160 000 €
Équipements sportif	59 750 €
Médiathèque	8 350 €

Personnels mis à disposition 394 643 €

1 040 693 € pour 2018
(hors personnels transférés)

Recettes

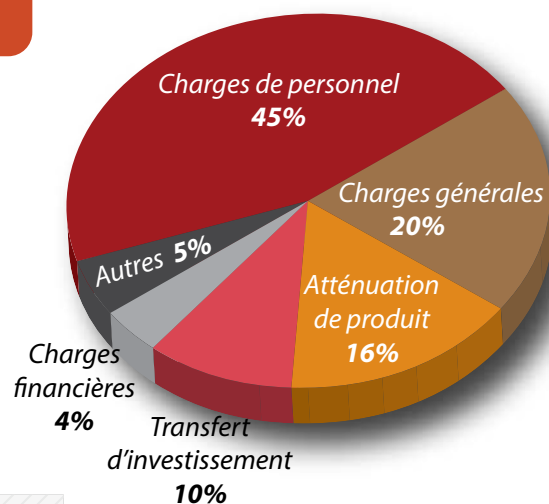
Pôle éducation - centre de loisirs

- Restaurant scolaire	180 000 €
- Accueil périscolaire	31 000 €
- Classes découvertes	12 000 €
- Centre de loisirs	30 000 €

Médiathèque 4 000 €

Remboursement Agglo 30 800 €

257 000 € pour 2018



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
en % du total

Dépenses de personnel

Le transfert des agents de la Commune vers l'Agglomération pour la compétence éducation a entraîné une diminution importante des dépenses de personnel en 2015. En revanche les dépenses refacturées par l'agglo ont progressé dans les mêmes proportions via l'allocation de compensation, l'impact est donc neutre budgétairement pour la commune. Les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses de fonctionnement du budget communal soit 2,5 millions € en 2018.

Évolution des dépenses de personnel



2,5 Millions € pour 2018

Subventions

Fonds de participation des Habitants	630 €
Associations «les Polymusicales»	12 500 €
Graines de Lire	4 000 €
Prévention Routière	270 €
Psychologue scolaire	135 €
Offices municipaux OMS OMC OMDS	70 515 €
Comités des Festivités	6 000 €
Total	188 234 €

PROGRAMME INVESTISSEMENT 2018

Sécurité

Programme Voirie 2018 140 000 €

Scolaire et Périscolaire

Aménagement accès PMR (Joliot Curie) 10 000 €

Analyse Qualité de l'Air dans les écoles 5 000 €

Atténuation de l'impact thermique en été

Menuiseries Ecole 16 000 €

Stores Ecole 20 000 €

Peintures Gymnase 19 000 €

Amélioration Cadre de Vie

Accès PMR (Pensions, Commissariat, Temple) ... 65 000 €

Tranche B – Trottoir Ancien Chemin Sommières . 38 000 €

Menuiseries MPT 27 000 €

Rénovation complètes des toitures 400 000 €

(Gymnase, Studio de Danse, Maison Pour Tous, étanchéité terrasse accessible, salle de repos Police Municipale, Groupe Scolaire Marignac, École Primaire Marignac, Réfection totale de la toiture Maison Sorbières).

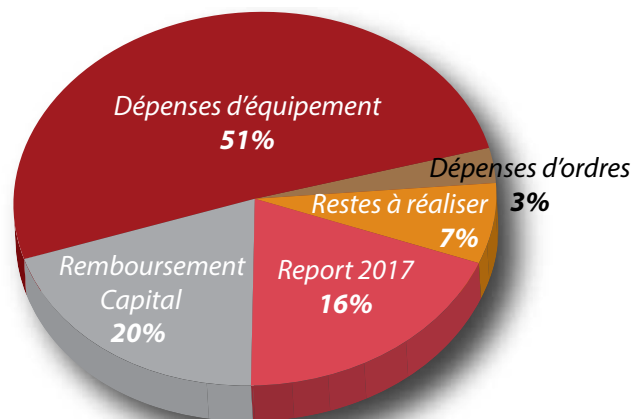
Développement durable

Lancement projet location / installation panneaux photovoltaïques

Continuité remplacement ampoules éclairage public par LED

Sport

Début travaux nouveaux vestiaires Rouret 210 000 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
en % du total

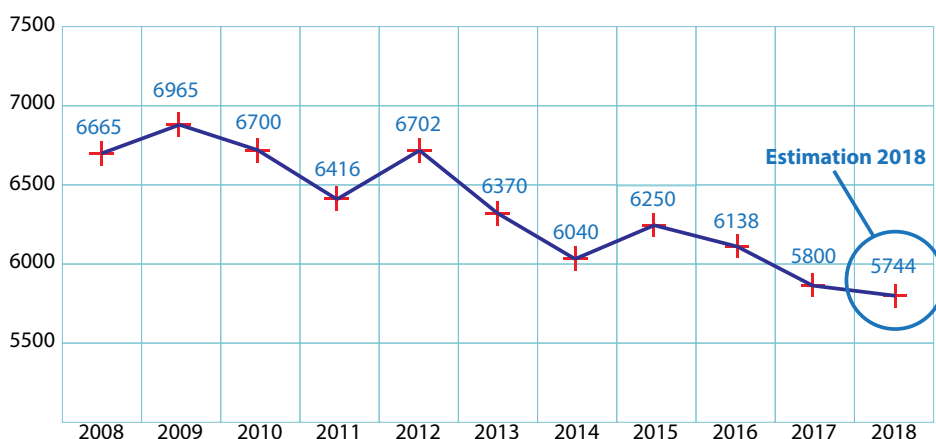
GESTION DE LA DETTE

Chaque année la commune rembourse environ 230 k€ d'intérêts, dépenses prises en fonctionnement. Comme annoncé l'année dernière, une tombée d'encours (fin d'un crédit) et les taux toujours assez bas laissent la possibilité d'un emprunt sans impact sur le budget.

Dans un but de clarté, ce n'est pas un mais deux emprunts qui seront réalisés, chacun étant bien fléché sur un projet particulier : 140 000€ sur le projet de rénovation des toitures (le reste étant subventionné) et 150 000€ sur les travaux du vestiaire du Rouret.

Cette gestion de la dette permet à la fois de diminuer la dette, continuer l'investissement et ne pas impacter un fonctionnement fragile.

ETAT DE LA DETTE AU 31/12 en K€



Le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette, grâce à l'épargne brute, a été ramené à un peu moins de 10 ans en 2017 contre plus de 25 ans en 2015.

NOMBRE D'ANNÉES REMBOURSEMENT EMPRUNT

	2015	2016	2017
Saint Christol	25,8	18,7	9,7
Référence Régionale	6,2	6,2	6,2
Référence Nationale	4,9	4,9	4,9

L'ÉDUCATION EST EN MOUVANCE PERPÉTUELLE

En septembre 2017, après consultation des enseignants et des parents, de nouveaux changements ont été opérés dans les rythmes scolaires, avec le retour à la semaine de 4 jours d'école, qui s'est généralisé dans la plupart des communes.

En septembre 2018, une nouvelle modification réglementaire est intervenue : les classes de CP devront être dédoublées pour les écoles classées en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP). A Saint Christol lez Alès, cette mesure concerne le groupe scolaire Marignac. En sep-

tembre 2019, les classes de CE seront donc dédoublées, conformément aux directives ministérielles, sans que les financements correspondants n'aient été prévus pour les communes.

Heureusement, la municipalité avait anticipé certains travaux pour réaliser ces classes supplémentaires à l'école Marignac : l'ancien restaurant scolaire a été réaménagé pour accueillir des classes. L'an passé, le sol a été refait, de nouveaux Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité (BAES) et des extincteurs ont été installés. Il restera à réaliser le faux

plafond, la cloison et à prévoir le mobilier.

A partir de septembre 2019, la scolarisation deviendra obligatoire dès 3 ans. A ce jour, nombreux sont les enfants de Saint Christol lez Alès qui sont déjà scolarisés à cet âge-là. Par conséquent peu de choses changeront, si ce n'est que les enfants ne pourront plus quitter l'école l'après-midi pour faire la sieste chez eux. Il y aura peut-être un surcroît d'enfants à la sieste. De ce fait, la municipalité envisage l'achat de lits supplémentaires. Ceux-ci seront homologués, réglementaires et superposés.

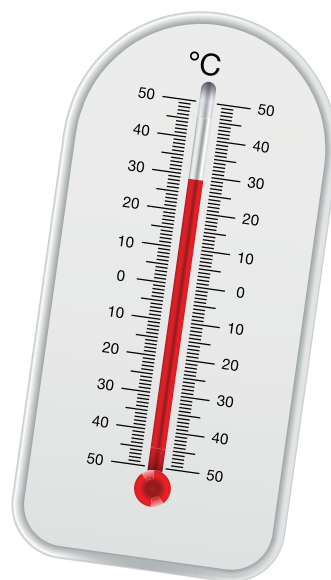
A partir de septembre 2018, le service Éducation invite les familles à procéder à la préinscription en première année de maternelle de leur enfant né en 2016 pour la rentrée scolaire 2019/2020.

LES ÉCOLES S'ADAPTENT AUX CONDITIONS CLIMATIQUES

La municipalité a engagé une réflexion sur « comment faire baisser la température dans les classes en été ? ». A cette fin, des réunions de travail et une réunion de concertation ont été réalisées entre directeurs, parents élus aux conseils d'école et élus de la municipalité.

Après étude de diverses propositions, comme des ombrières, des volets, la climatisation, il semble qu'une autre mesure pourrait être mise en complément : la pose de film réfléchissant sur les surfaces vitrées. Cette pose en extérieur pourrait faire gagner 3 à 4°. Fin mai, 4 classes en ont été équipées : une en maternelle à Joliot Curie et à Marignac et une en élémentaire à Mari-

gnac et à Joliot Curie. Des mesures seront faites pour vérifier l'efficacité du système qui pourrait être généralisé si cela s'avérait nettement positif. Parallèlement, les ombrières et/ou les volets ont toutefois été budgétisés. A l'inverse, la nouvelle loi sur la qualité de l'air au sein des établissements scolaires, pourrait être en contradiction avec l'installation de climatiseurs.



Cross des Ecoles

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

Cet adage latin a été parfaitement illustré le vendredi 18 mai, où avait lieu le traditionnel cross des écoles qui a réuni les élèves des 3 écoles de St Christol. Ce ne sont pas moins de 236 enfants qui ont participé cette année : 64 CE2, 86 CM1 et 86 CM2. La manifestation a lieu sous la responsabilité des directeurs d'école. Fabrice Gosse, intervenant sportif

dans les écoles, a organisé cette manifestation en collaboration avec les directeurs d'école. Il a préparé différents parcours dont les longueurs ont été adaptées selon l'âge des enfants : 800m pour les CE2, 1000m pour les CM1 et 1200 m pour les CM2. Fabrice Gosse a, de plus, dispensé 8 semaines d'entraînement aux élèves en amont de cette course : pour participer à toute compétition sportive,

il est, en effet, indispensable d'aborder l'épreuve après une préparation adaptée.

Après l'effort, le réconfort d'une collation offerte par la municipalité, a permis aux participants de clôturer cette matinée sportive.

Félicitations à tous ces jeunes pour avoir participé, aux encadrants bénévoles, aux membres du SCAC et aux enseignants.



Accueil de loisirs



ACCUEILLIR LES ENFANTS HORS PÉRIODE SCOLAIRE

Pour la troisième année, le centre de loisirs du Rouret (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ouvre ses portes tout l'été. En effet, le nombre d'inscriptions lors de l'été 2017 a été de 50 enfants en moyenne par jour. On ne peut qu'entériner cette ouverture estivale.

Le fonctionnement n'a pas changé et les inscriptions peuvent se faire

15 jours avant la période souhaitée. Exemple : mi-juillet pour début août ; fin juillet pour mi-août, etc.... Les fiches d'inscription, comme le programme des activités et des sorties sont consultables et téléchargeables sur le site de la mairie www.saintchristollezales.fr.

D'ores et déjà, d'agréables vacances à tous les enfants qui fréquenteront ce centre !

Deux séjours sont également organisés par l'accueil de loisirs pour les enfants âgés de 8 à 12 ans.

- Premier séjour en Camargue du 16 au 19 juillet avec pour activités : équitation, bateau, plage et visite du seaquarium.

- Second séjour du 6 au 9 août à Sainte Enimie dans le Tarn où les enfants pourront découvrir des activités de pleine nature : spéléologie, canoë et via-ferrata.

Pour plus d'informations : accueil.loisirs@mairie30380.fr

La commune tient à transmettre aux jeunes générations le souvenir de nos anciens, tombés pour la France et qui ont sacrifié leur vie pour que nous puissions vivre libres. C'est pourquoi la population a été conviée à se réunir devant la mairie, puis au monument aux morts à différentes occasions. Le 19 mars marque le cessez-le-feu en Algérie ; le 29 avril honore la mémoire des déportés ; le 8 mai commémore l'armistice de 1945 ; le 18 juin rappelle l'appel du Général de Gaulle à poursuivre le combat ; le 14 juillet est l'occasion de rappeler les acquis de la Révolution Française et la devise nationale plus que jamais d'actualité : « Liberté, Egalité, Fraternité », le 21 août la libération de la commune après la seconde guerre.

UN DEVOIR DE MÉMOIRE



La France a été frappée, cette année encore, par de tragiques événements. Solidaire des victimes et de leurs familles, la municipalité a convié la population à se joindre à elle dans le deuil national pour une minute de silence devant l'hôtel de ville. Face à la barbarie, les Français se doivent de réaffirmer haut et fort leurs convictions et leurs valeurs.



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Cette année marquera l'anniversaire de la fin d'un des conflits les plus sanglants de l'histoire. C'est pourquoi, la municipalité tient à donner un éclat particulier à cette célébration.

▶ UN APPEL À BÉNÉVOLES EST LANCÉ. ◀

Ceux d'entre vous qui souhaitent participer, peuvent prendre contact, à la mairie, avec Jossette Pasinetti ou Danielle Joullia (04 66 60 74 04).

Une réunion de travail est prévue le mercredi 5 septembre à 20h30, en mairie (salle des mariages).

BUS FERIA

Du 9 au 12 mai, l'opération « BUS FERIA » a été reconduite dans sa première formule, c'est-à-dire avec un bus exclusivement réservé aux Saint Christolens. Cette action a pour but d'amener et ramener en toute sécurité ceux, jeunes et moins jeunes, qui souhaitent participer à la fêria d'Alès et assister aux animations nocturnes, sans risquer d'accident pour quelques verres de trop. Comme chaque année, ce bus a été très apprécié.



Les Festivités du 14 juillet se dérouleront Place du Millénaire pendant 3 jours : vendredi 13, samedi 14 juillet et dimanche 15 juillet (avec en prime la Finale de la Coupe de Football). Le programme complet figure sur la page ci-contre. Toutefois, les conditions météorologiques ou autres, pourront amener les organisateurs à modifier le programme en dernière minute. Il est donc prudent de vérifier les horaires sur le panneau lumineux à l'angle de la mairie, sur le site Internet, sur Facebook ou sur l'application mobile. Le programme, varié, devrait permettre à tous de se divertir dans une ambiance bon enfant.

Festivités du 14 juillet 2018



Vendredi 13 juillet

17h30 Animation taurine
Festival Abrivado Bandido par la Manade Aubanel
Avec le concours de l'association Pyramid'Biou
Chemin de la Ferme



Fête foraine
pendant toute la durée des festivités



19h30 Apéritif musical et repas
Place du Millénaire

Dès 20h30 Soirée animée
par M'DOUZET Orchestra
Spectacle Disco Motion
Soirée dansante jusqu'à 1h30



23h Feu d'artifice



Dimanche 15 juillet

14h Concours de boules en doublette,
80€+ mise, inscriptions *Place du Millénaire*

Dès 17h Finale Coupe du Monde de Foot
Grand Ecran *Maison Pour Tous*

19h30 Apéritif musical et Repas
1^{ère} partie Show de Johnny Halliday
avec Daniel Rol



2^{ème} partie spectacle et soirée dansante
avec l'Orchestre Mistral
Place du Millénaire



Samedi 14 juillet

11h Cérémonie : dépôt de gerbe
Monument aux morts

15h Concours de Boules en doublette, 80€ + mise,
Inscriptions *place du Millénaire*



15h Jeux d'eau pour enfants et goûter.
Passage André Benoit

15h30 à 16h30 Vachettes pour les ados
par la Manade du Gardon *Chemin de la Ferme*

17 h 30 à 19h Festival d'Abrivado Bandido avec
les manades du Levant – Clément et Lou Simbeu.
Avec le concours de l'association Pyramid'Biou
Chemin de la Ferme



Dès 19h30 Apéritif musical et repas
1^{ère} partie les Gaspards
La Guinguette à roulettes



2^{ème} partie soirée dansante par TONIC 2000
jusqu'à 1h30
Place du Millénaire

Buvette et restauration assurées par les associations ASCL Basket, ASCL Tennis de table et le Comité des Festivités
Repas sur réservation au 06 14 15 11 94



MUSIQUE AU CŒUR

Dans le cadre de l'anniversaire de la médiathèque et de la Maison Pour Tous (respectivement 20 ans et 30 ans), la municipalité a convié les amateurs de musique classique à un concert exceptionnel et gratuit, le 14 avril. Karen Kapferer, soprano et chef d'orchestre, a dirigé l'ensemble instrumental des Cévennes, composé d'une douzaine de musiciens. Détentricesse d'un Diplôme Supérieur de l'Art de la Direction d'Orchestre de Madrid, elle dirige actuellement plusieurs ensembles en France et à l'étranger et aime y partager sa passion et son amour de la musique. Le pianiste virtuose, Norihiro Motoyama, lauréat de plusieurs concours internationaux, et qui a donné des récitals en Europe et au Japon, et joué

avec de nombreux orchestres, a prêté son talent.

Le concert a fait la part belle à la musique du Nord avec 3 morceaux :

- La Sonate pour piano de Sibélius, compositeur finlandais, considéré comme l'un des grands symphonistes du début du XXe siècle. Son style est profondément original, même si on peut y déceler l'influence de Wagner, de Debussy ou de Tchaïkovski.
- Les suites pour orchestre de Grieg, compositeur et pianiste norvégien de la période romantique, célèbre pour sa merveilleuse musique de scène de Peer Gynt, d'après la pièce d'Ibsen. Il privilégie les œuvres brèves, inspirées de trolls et autres figures légendaires du folklore norvégien.

Sans être un musicologue averti, tout le monde a un jour entendu, sans, peut-être, les identifier, des œuvres de Grieg, comme «La danse d'Anitra» de la suite N°1, la «Chanson de Solveig» ou la «Danse arabe» de la suite N°2.

- Le Concerto pour piano de Grieg. Celui-ci n'en a achevé qu'un, mais quelle virtuosité : ce morceau est considéré comme l'un des plus grands concertos du répertoire pour piano.

Pour mieux mettre le public dans l'ambiance, un diaporama de paysages poétiques a accompagné la musique : une soirée magique qui a ravi le public venu nombreux et qui a été sous le charme de ces musiciens de grand talent.



- PROCHAINS ÉVÉNEMENTS - PROCHAINS ÉVÉNEMENTS - PROCHAINS ÉVÉNEMENTS -

Des animations nocturnes ont été programmées par le Comité des festivités, les vendredis 20 juillet et 3 août, ainsi que le samedi 28 juillet.

Le pôle Culture et Festivités a également largement contribué au succès des anniversaires : 30 ans pour la Maison Pour Tous et 20 ans pour la Médiathèque. Ces deux structures sont en effet au cœur des manifestations festives de la commune, mais elles ont aussi été, pour de nombreux Saint Christolens, le cadre de réjouissances familiales, comme des mariages, des baptêmes ou des anniversaires.

La diversité et l'intensité des animations, non seulement culturelles mais aussi sportives, associatives et festives qui y ont lieu, font de ces bâtiments un point de rencontres et d'échanges, essentiels à la vie de la commune. Leur existence contribue au « Mieux vivre ensemble » et à la qualité de vie à Saint Christol lez Alès. Mais elles ne joueraient pas pleinement leur rôle sans le personnel toujours présent et disponible qui les anime. Sans eux, ces réjouissances ne seraient pas possibles. Un grand merci à eux.



Le Grand Prix de la Chanson aura lieu le mercredi 8 août 2018, sur la place du Millénaire. Ce spectacle qui attire toujours une foule nombreuse et enthousiaste, permet à des amateurs de montrer leur talent et au public de profiter d'un excellent spectacle de cabaret où ne manquent ni strass, ni paillettes.

ST CHRISTOL LEZ ALES
LE COMITÉ DES FESTIVITÉS PRÉSENTE
Place du Millénaire **BUVETTE RESTAURATION SUR PLACE**

LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ
20 Juillet & 3 Août
18 H / 23 H

MARCHE NOCTURNE ANIMATIONS & CONCERT CONCOURS DE BOULES

POUR INFORMATIONS : 06 14 15 11 94

ST CHRISTOL LEZ ALES
LE COMITÉ DES FESTIVITÉS PRÉSENTE

Bière en Fête
28 Juillet - 19H
Buvette / Restauration

THE GREEN DUCK
Folk & Irish Songs
CONCERT à 21 H
ENTRÉE GRATUITE

• • • • •

• **La Fête votive « St Christophe »** se déroulera sur 3 jours : vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 août 2018 Place du Millénaire. Le programme figure en page suivante, sur le site de la commune, le panneau lumineux, l'application mobile ou Facebook. Comme pour les festivités du 14 juillet, le public est invité à vérifier qu'aucune modification de dernière minute n'aura été apportée.



ST CHRISTOL LEZ ALES



17 - 18 - 19 AOUT

Fête de la Saint Christophe - Place du Millénaire

VENDREDI 17 AOUT

- 19h : OUVERTURE des Festivités en Musique
- 20h : Apéritif et Restauration
- 21h30 : Soirée animée par DJ LORENTZ / Canon à CONFETTIS

SAMEDI 18 AOUT

Rassemblement Voitures & Motos Anciennes de 9 H à 18 H

- 12h : Apéritif & Restauration
- 15h : Concours de Pétanque - *Doublette 150 € + MISES*
- 15h : Concours de Belote avec Amitié d'Automne
- 19h30 : Apéritif & Restauration musicale
- 21h : Grand BAL animé par L'ORCHESTRE PUZZLE

DIMANCHE 19 AOUT

Marché Artisanal & Terroir de 9 H à 18 H

- 12h : Apéro MOUSSE animée par TONIC 2000
- 13h : Restauration
- 15h : Concours de Pétanque - *Doublette 100 € + MISES*
- 17h30 : LOTO en PLEIN AIR animé par Amitié d'Automne
- 19h : Apéritif et Restauration animé par PAYOU & GIPSY
- 20h : AMBIANCE BODEGA animation TONIC 2000

Animations

Vendredi 18H-Minuit / Samedi & Dimanche 9H-13H & 17H-Minuit
Laser Street GAME & Voitures Radiocommandées



VIVE LE FOOT !



A l'occasion de la coupe du monde de foot, le club du FC Saint Christol fait la part belle à ce sport populaire qui réunit beaucoup d'amateurs. Après les retransmissions, au foyer sportif, des matchs France/Australie, le 16 juin ; France/Pérou le 21 juin et France/Danemark, le 26 juin. La finale sera retransmise à la Maison Pour Tous le 15 juillet. Ce sera une occasion festive de se rencontrer entre amis, en espérant que l'équipe de France sera toujours en course.



LE SPORT PEUT AVOIR UNE DIMENSION HUMANITAIRE

Christophe Ricard, habitant de Saint Christol lez Alès, qui enregistre à son actif plus de 25 ans de course à pied, tant dans le désert qu'en montagne, participera, du 26 octobre au 14 novembre prochain, au « Trail des 3 vallées » dans l'Himalaya. Ce sont pas moins de 14 jours de course, avec un total d'environ 353 kms (des dénivelés positifs de 18 780 m et négatifs de 18 715 m) et des passages de cols au-dessus de 4 000m et jusqu'à 5100m.

Pourquoi en parler dans ce bulletin ? Parce que ce trail est aussi une belle aventure à vocation humanitaire, à l'image de son directeur de course, le sherpa Dachhiri Dawa, champion d'ultra trail. L'ensemble des bénéfices dégagés par les organisations participantes sera réinvesti dans des actions humanitaires ciblées par Dawa et l'Ifremmont, comme la construction d'écoles, de dispensaires, ou des aides à la scolarisation des enfants.

Contact : C. Ricard au 06 03 48 24 27 ou par mail ch.ricard@worldonline.fr si vous souhaitez sponsoriser cette aventure.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS S'AMÉLIORENT

Le club de savate qui, l'an dernier, avait déjà financé des travaux dans la salle Multi-sports, vient de lancer une nouvelle action pour maintenir les locaux en bon état, avec les mêmes acteurs. Avec l'aide de la municipalité qui finance le matériel et les fournitures nécessaires, des membres du club se sont attaqués à la réfection à neuf du sol et à la peinture des murs extérieurs.

Au foyer, des travaux de peinture seront effectués les deux premières semaines de septembre, afin de ne pas perturber les activités de l'année. Pour répondre aux souhaits des usagers du foyer, un nouveau distributeur de boissons sera mis en place.



Les travaux d'accessibilité aux personnes en situation de handicap commenceront sur le stade des Pensions et le club House du Tennis club de Saint Christol. Cette mise en conformité avec la réglementation est une bonne nouvelle pour le club de tennis qui a pour projet de créer une section pour ce public.



ORNI

Le 10 juin 2018, une course d'« ORNI » Objet Roulant Non Identifié a été organisée au parc du Rouret, dans un cadre verdoyant, qui a ravi participants et spectateurs. Le Comité des Fêtes a assuré avec brio l'intendance.



Ce début d'année a été particulièrement riche en événements et manifestations culturelles et artistiques et le programme de l'été s'annonce une fois de plus très actif.

ANDY KLEIN FAIT SON CINEMA

Dans le cadre de la 6^{ème} édition de « La vie est un cinéma », le spectacle d'Andy Klein, sur fond de cinéma français, a rencontré un vif succès.

Seul sur scène, l'acteur a séduit son public en jouant une large palette de personnages allant de Michel Galabru à Simone Signoret, en passant par Raimu et son univers pagnol et bien d'autres. Il n'a pas hésité à chambrer le délégué à la culture et le maire.

Une heure 30 de rire en préparation des deux films du lendemain : « La traversée de Paris » et « Le goût des autres », qui mettaient une fois de plus à l'honneur, le cinéma français.



UN MALADE IMAGINAIRE QUI DÉCOIFFE

En partenariat avec le Cratère, la municipalité a offert l'opportunité de voir, ou revoir une version, revisitée avec un brin de folie, de cette comédie ballet. Molière y dénonce l'imposture de la médecine, à travers un personnage principal paradoxal, un malade en

bonne santé, qui tyrannise les siens par son obsession. Molière, qui interprétait le rôle, devait d'ailleurs mourir sur scène en le jouant.

«Le malade imaginaire» n'est pas une pièce noire : s'y mêlent, en effet, scènes de farce et débats d'idées,

intermèdes chantés et dansés, en toute virtuosité, avec une grande puissance de vie.

Interprétant 12 personnages à eux 4, les comédiens de la troupe marseillaise Vol Plané, Carole Constantini, Sophie Delage, Pierre Laneyrie et Alexis Moati se sont attaqués à la pièce avec une belle énergie, tout en restant fidèles à l'esprit de Molière.

Une véritable performance d'acteurs : pour que le spectateur ne s'y perde pas, les acteurs portaient sur leur tee-shirt le nom du personnage qu'ils jouaient dans la scène.

Pas de costumes d'époque, un décor épuré qui permet de se concentrer sur le jeu des acteurs, un rythme effréné et un jeu physique d'une grande intelligence, qui fait entendre toute la musicalité de ces textes. Un vrai bon moment de théâtre !



PAGES OUVERTES S'ADRESSENT AUX PETITS

Voilà 16 ans que l'association Polymusicales, Graine de Lire, la mairie et la médiathèque de Saint-Christol-lez-Alès invitent petits enfants et moins petits à entrer dans l'univers magique des livres...

16 ans que lectures, ateliers et spectacles, que scénographies thématiques et rencontres avec des auteurs et des illustrateurs ouvrent aux enfants les frontières de l'imaginaire, avec à la clef un passeport pour bien grandir...

16 ans d'une action qui participe à aider les petits bouts à devenir de futurs citoyens, 16 années qui les ont déjà vus devenir de jeunes adultes conscients et ouverts au monde qui



les entoure, et donc aux autres. Et cette 16^{ème} édition, tournée vers le cirque, a ravi enfants, accompa-

gnants et enseignants venus par milliers à la médiathèque et dans les salles de la Maison Pour Tous.



EXPOSITION FRÉDÉRIC BALDIT

Artiste plasticien, peintre, sculpteur ou encore illustrateur, Frédéric Baldit est un exemple de polyvalence et de création.

Lauréat du prix Artymétal pour sa sculpture « Le Cavalier » et illustrateur de formation, il excelle dans l'art de récupérer des objets improbables afin de les utiliser dans un but artistique.

Enseignant en arts plastiques depuis plus de quinze ans au sein du collège Diderot à Alès, Frédéric Baldit est également membre actif du collectif « chemins d'arts » où il partage sa passion et fait découvrir son lieu de création lors des ateliers ouverts organisés par l'association.

Il fut pour notre grand plaisir, présent du lundi 23 avril au samedi 5 mai à la médiathèque à l'occasion de son exposition.

SALON DES ARTS

Le salon de peinture, devenu Salon des Arts, après l'intégration de la photographie et de la sculpture a rencontré un franc succès.

Il faut dire que pour cette édition l'Office Municipal de la Culture n'avait pas lésiné sur la qualité, en invitant deux artistes connus en France et à l'étranger : André Boulze et Michel Wolfender.

C'est au total plus de 40 exposants qui ont présenté leurs œuvres au sein de la Maison Pour Tous, le temps d'un week-end partagé dans la joie et la bonne humeur.





LA MÉDIATHÈQUE A DÉJÀ 20 ANS ...

Lieu incontournable de la vie culturelle de la commune, la médiathèque a fêté ses 20 ans en cette fin du mois de mai. Lieu d'échange, de partage et de rencontre, la médiathèque place la lecture publique et la culture au cœur de ville depuis deux décennies.

Pour l'occasion, un moment de convivialité était offert aux habitants à travers un spectacle pour enfants, une exposition, ainsi qu'un concours photos. Personnels, utilisateurs, artistes, sont venus nombreux à cet effet. Merci à l'équipe pour leur disponibilité et leur gentillesse

... ET LA MAISON POUR TOUS, 30 ANS

Pour fêter cet anniversaire, une pièce de théâtre qui n'a laissé personne indifférent. « La loi des prodiges » raconte le périple de Rémi Goutard, député qui veut éradiquer l'art et les artistes. Mais qu'est-ce qui a pu l'amener à pareille position ?

Un pot de yaourt est à l'origine de son traumatisme, ou plutôt, une toile de Régis Duflou représentant un pot de yaourt. Tout enfant, Rémi, laissé sans surveillance, l'a déchirée, provoquant une réaction violente du plasticien vaniteux et une rancune tenace de l'enfant.

L'ironie est que c'est en raison même de cette déchirure que la critique a crié au génie, servant ainsi de tremplin à la gloire dudit peintre-plasticien.

A première vue, rien là-dedans pour provoquer d'hilarité, mais, l'acteur réalise une performance époustouflante en incarnant à lui tout seul une vingtaine de personnages qui dialoguent entre eux. Il réussit par exemple d'incarner au même moment : sa mère en train d'accoucher de lui, le gynécologue, la sage-

femme, le père dépassé et le bébé. Autre moment savoureux, un débat télévisé (ou radiophonique) où dialoguent l'animateur de l'émission, le fameux artiste et le député, sur fond de jonglerie assez spéciale. L'ego de l'artiste, la flagornerie de l'animateur, et la langue de bois du député sont pris sur le vif d'un microcosme parisien (bobos, monde des médias soucieux de l'audimat et hommes politiques).

Des dialogues ciselés, des situations et dialogues pris sur le vif, un rythme effréné, une extrême justesse de jeu, François de Brauer est à la fois, auteur, acteur, ventriloque et manipulateur de son propre corps, capable de mimiques cocasses, de bruitages, il entraîne les spectateurs dans rythme d'enfer.

Mais, au-delà des rires, le scénario fait émerger des thèmes plus profonds : cotes de l'art contemporain, œuvres qui laissent perplexes les visiteurs, statut des artistes, modelage de l'opinion, course à l'audimat. Une excellente soirée où se mêlent rires et réflexion.

Saint Christol fête la musique



ÉTÉ EN MUSIQUE

Samedi 23 juin, en partenariat avec l'Office Municipal de la Culture, Saint Christol lez Alès a célébré une fois de plus l'arrivée de l'été en musique, avec une grande soirée musicale sur la place du millénaire.

Scène ouverte au programme, avec de nombreux jeunes talents de la région, ainsi que les jeunes de l'école de musique suivis par deux groupes POP/ROCK, les Souris Vertes et JUI-CE. Au programme, plus de quatre heures de concerts gratuits, en plein air avec restauration et buvette.



- PROCHAINS ÉVÉNEMENTS - PROCHAINS ÉVÉNEMENTS - PROCHAINS ÉVÉNEMENTS -



LA CHANCE À L'HUMOUR

Pour la première fois, rendez-vous le 1er août, à l'occasion d'un grand concours amateur d'humour suivi d'un spectacle par des professionnels.

Le principe est simple, durant la première partie des amateurs sélectionnés en amont auront quelques minutes pour convaincre le jury de leurs qualités humoristiques et pendant les délibérations, un grand spectacle d'humour aura lieu sur la place du millénaire.

Plus d'informations :

<http://www.challenge-humour.fr/>

LA VIE EST UN CINÉMA

Pour la 8ème édition, Jazz à l'honneur avec les films « Whiplash » et « Born to be blue ».

Exposition à la médiathèque sur l'odyssée du Jazz et concert prévu avec le groupe « Banann'n Jug ».



NUIT DES ÉTOILES

Rendez-vous habituel de l'été, apprécié du public, la nuit des étoiles aura lieu cette année le Samedi 4 août au parc du Rouret.

Au programme : repas tiré du sac, contes et projection du film PLANETE 51. Une petite nouveauté cette année : un atelier pédagogique sur les étoiles proposés par « Les créations créatives »



NUIT DU THÉÂTRE

Après l'Autre Nuit, l'année dernière, c'est la Nuit du Théâtre qui revient cette année Samedi 11 août à la Maison Pour Tous.

Au programme, deux spectacles d'humour : « L'homme parfait n'existe pas », ainsi que « Dans la Peau de ma Femme ». Juste après la pause, ce sera le Théâtre de la Réplique qui proposera des saynètes de leur création.



FESTIVAL CINE-ETE

Dans le cadre de ce festival, organisé par Itinérances et l'Agglo, la commune a été retenue comme partenaire pour la soirée du 26 août. Des films en avant-première seront projetés au Rouret.



UN JUMELAGE VIVANT

Cette année, nous fêterons le 20ème anniversaire de notre jumelage avec la commune anglaise de Stilton. Une preuve de plus des relations cordiales liées entre nos deux communes.

Fin août, une délégation anglaise viendra une nouvelle fois à la découverte de notre patrimoine régional.



Pour Saint Christol – LA GAUCHE RASSEMBLÉE Clarté et Démocratie - Agir Ensemble

QUATRE ANNÉES POUR RIEN

La municipalité Bénézet a été élue il y a quatre ans. Qu'a-t-elle fait pour le développement de la commune, le mieux vivre, l'épanouissement des habitants ?

Cherchez. Vous ne trouverez rien mis à part la gestion courante pour laquelle des services techniques ou administratifs suffisent sans qu'il y ait un besoin d'élus.

C'est peut-être exagéré penserez-vous, d'écrire qu'ils n'ont rien fait. Vous aurez raison. Ils ont fait, mais dans le négatif, la régression.

Forte baisse des subventions aux associations. Forte hausse des tarifs de cantine. Ambiance délétère avec le personnel municipal dont les représentants ont démissionné des instances paritaires. Le report d'année en année de la rénovation du vestiaire du Rouret pourtant « prêt à réaliser » par l'équipe Roux à la veille des élections municipales.

Un refus d'appliquer la loi sur le logement social, si bien que nous devons payer cette année 120 000 euros de pénalités. D'où un affolement et l'annonce de la prochaine mise en place d'une centaine de logements sociaux avec une concentration irréaliste en centre-ville.

Que dire de leur unique et dispendieuse réalisation : les caméras de vidéosurveillance ? Les chiffres de la préfecture sont cruels. En mars 2014 avant leur élection, il y avait eu 5 cambriolages sur la commune, 8 en mars 2016. Puis viennent les caméras qui n'empêchent 6 cambriolages en janvier 2018 et 9 en mars. On voit l'efficacité de leur dispositif pour la protection de nos biens. Parallèlement il n'y a plus que 3 policiers municipaux au lieu de 4 alors qu'il en faudrait 7 sur la commune pour être au niveau d'Alès. C'est dans l'humain qu'il fallait investir afin d'assurer la sécurité dans tous nos quartiers.

Cette année, malgré des dotations d'État qui augmentent, la municipalité Bénézet a voté un budget sans ambition, sans projet novateur.

Quatre années inutiles, sinon une évidente régression de l'action publique à Saint Christol.

Les élus : Philippe ROUX, Véronique PAUTARD, Suzanne COULET, William MALAVELLE, Marion ASSÉNAT.

LA DOUBLE PEINE...

Depuis qu'il est élu, le Maire nous rabat les oreilles sur sa gestion de la commune « en bon père de famille » mais, en face, on découvre la réalité des faits :

Un rapport éreintant de la Chambre Régionale des comptes sur sa gestion 2014-2016

UN budget d'investissements 2017 réalisé seulement à 47,5% par rapport à la prévision, de mieux en mieux !!!

Un budget 2018 aussi désespérant que celui de 2017. Il se limite à l'entretien courant et d'un niveau ridiculement bas dans le domaine des investissements et sans aucun équipement ou projet d'avenir pour St Christol.

PUIS, il y a les nouveautés :

En fonction de la carence en matière de construction de logements sociaux (plus de 100 devaient être réalisés, effectivement une vingtaine furent construits), LE PREFET a appliqué la DOUBLE PEINE A ST CHRISTOL : la pénalité concernant l'insuffisance de logements sociaux a été doublée passant de 57 000 à 114 000 euros au budget 2018.

De plus il a décidé de mettre sous tutelle tout projet d'urbanisme dans le centre ville de la commune. En clair, tout propriétaire possédant une parcelle qu'il envisage d'urbaniser, verra son projet communiqué à l'Agence Foncière d'Occitanie qui pourra exercer son droit de préemption sur l'opération pour construire à sa convenance des logements sociaux. Donc la commune perd la maîtrise de son urbanisme en centre ville.

D'autre part, en rapport avec d'énormes problèmes au niveau de la gestion du personnel, les élus du personnel au Comité Technique Paritaire (organisme donnant obligatoirement son avis sur la gestion municipale du personnel) ont démissionné. Résultat, la gestion du personnel s'avère désormais impossible.

Dorénavant, C'est le Comité Technique Paritaire Départemental (celui du Centre Départemental de Gestion) qui cogèrera le personnel Saint christolen. Clairement la gestion du personnel communal local sera examinée et jugée par un organisme départemental.

Après l'urbanisme, c'est la mise sous tutelle de la gestion du personnel !!!

Vous voyez bien que le Maire et sa majorité municipale gère la commune « en bon père de famille » !!!!!

Jean SIRVIN Conseiller Municipal UNION ET DYNAMISME POUR ST CHRISTOL



État civil

NAISSANCES - Bienvenue aux nouveaux-nés

janvier 2018

12 janvier

Hana, Mélyla SAÏDI

16 janvier

Shana, Nadine, Rita,
Angélique ARNOULD ROSA

23 janvier

Mathilde, Françoise,
Jocelyne BERTRAND CANEPA

26 janvier

Tihana, Fatima, Kheira BEDIOUNE

29 janvier

Julia, Eliette, Annie BONVALLET

30 janvier

Ambre MAREL LOPEZ

février 2018

5 février

Tinséa, Lou BÉNÉFICE

19 février

Lony, Akli, José GRANIER

27 février

Julia, Ilona ROGIEWICZ

avril 2018

16 avril

Mayson SCHUTT

mai 2018

3 mai

Johan, Pierre, Sébastien AUGET

5 mai

Lys, Louise DAUDÉ

11 mai

Iris, Sophia, Fanny VALLE

19 mai

Maëna, Carmen, Andréa GUÉZOULI

22 mai

Thomas, Enzo JULIAN

MARIAGES - Félicitations aux nouveaux mariés

janvier 2018

20 janvier

Jean-Luc LLOBELL
et Ana, Maria MADUREIRA CARNEIRO

31 janvier

Stephane, Olivier, Jean, Michel SCHEEPERS
et Danièle, Germaine, Camille TURPIN

avril 2018

21 avril

Laurent, Denis MICHAUX
et Florence, Jacque PROTIN

28 avril

Baptiste, Lucien VOLLE
et Anaïs, Joëlle, Cendrine NAVARRO

28 avril

Jérémy, Eugène, Jean BOURGOIN
et Lydie, Fernande, Janine CLAUZEL

mai 2018

5 mai

Franck, Pascal CHARLAULT
et Hélène FORTE

DÉCÈS - Sincères condoléances aux familles et proches de

janvier 2018

3 janvier

Patrick HILLAIRE

10 janvier

Marie ORLANDINI veuve PESENTI

15 janvier

Odile, Thérèse, Louise MARTIN
épouse REYMOND

17 janvier

Gérard MAURICE
Josefa TRABAL veuve PEDROL JUNCOSA

26 janvier

Angèle SCOTTO DI VETTIMO
épouse GAILLARD

février 2018

2 février

Léone, Paule, Agnès, Marie BENOIT
veuve NADAL

3 février

Armand, Charles, Emile MANVIEU

7 février

Paul, Augustin RANC

8 février

Amélie MARTINEZ veuve TRIGUERO

14 février

Georges, André LACOSTE

18 février

Anne, Marie VALENTIN veuve DANGERMA

27 février

Henri, Maurice, Joseph GIVELET

mars 2018

1 mars

Laurent EIGUIER

4 mars

René, Pierre BERBON

5 mars

Raymonde, Pierrette MICHELET
épouse SERRIÈRES
Marcel HERNANDEZ

8 mars

André SAEZ

9 mars

Raymonde, Marthe, Justine CAUSSE
veuve MESSINA

11 mars

Mauricette, Jacqueline, Andrée MONPOU
veuve BONNEMAYRE

16 mars

Seng, Soy, Sandrine OUNSOY

31 mars

Jean, Albert PUPO

avril 2018

15 avril

Jocelyne ATTARD

16 avril

Yvette, Léontine LIQUIÈRE veuve GAL

22 avril

Jeanne, Lydie VELAY veuve LAYRE

26 avril

Eliane, Lucette JOVEN veuve LOUBATIÈRE

27 avril

Jean-Louis TESTUT

28 avril

Maurice, Henri COUDÈNE

29 avril

Paulette VÉNOBRE veuve CHASTEL

mai 2018

14 mai

Nathalie, Juliette SABATON
veuve MIRATON

20 mai

Maxime, Eugène, Louis PAGÈS
Emile, André HOLECEK

21 mai

Jean, Louis HUGUET



RENFORCER LA SÉCURITÉ

Le dispositif « Participation citoyenne » mis en place sur la commune depuis 2016 joue pleinement son rôle dans les quartiers où des bénévoles se sont enregistrés comme référents. Hasard ou dissuasion, ces quartiers n'ont pas enregistré de cambriolages, vols ou dégradations. Rappelons que ce dis-

positif n'a pas pour vocation de se substituer aux services de la police municipale, nationale ou de la gendarmerie, mais de servir de relais entre ces derniers et la population. C'est une démarche partenariale et solidaire, où les habitants d'un quartier s'associent pour contribuer à la sécurité de leur environnement proche.

De 10 à l'origine, les référents sont aujourd'hui 12. Ils se réunissent régulièrement sous l'égide du maire, du chef de la police municipale, Michel Gausсен et du délégué à la sécurité, Thierry Popoff, pour évoquer ensemble les problèmes de leur quartier.

La commune de Saint Christol lez Alès étant très étendue, bien des zones restent à couvrir pour une meilleure efficacité. Toute personne désireuse de s'investir dans ce domaine sera la bienvenue. Pour se porter candidat, rien de plus simple : il suffit de prendre contact avec la police municipale au 04 66 60 90 31. Une formation est dispensée aux volontaires, pour leur expliquer leur rôle et les limites de leur action.

LA SÉCURITÉ S'APPREND AUSSI À L'ÉCOLE

Michel Gausсен, responsable de la police municipale est en charge de l'examen sur la sécurité routière. Il est, en effet, indispensable que les élèves soient sensibilisés depuis le plus jeune âge, aux règles à appliquer lorsque l'on circule sur la voirie. Respecter le code de la route, circuler du bon côté de la chaussée, porter des vêtements qui vous rendent visibles aux automobilistes, ... sont autant de bons réflexes qui pourront éviter des accidents.

A noter aussi que, lorsque les enfants ont bien assimilé les règles, ils se font souvent prescripteurs auprès de leurs parents.

Courant mai, 186 élèves des classes de CM 1 et CM 2 des trois groupes scolaires ont participé aux cours

et épreuves de prévention routière dispensés par les moniteurs d'éducation routière de la police municipale. Ils ont ainsi bénéficié d'une demi-journée de cours théorique, suivie d'un test écrit noté, et d'une demi-journée de pratique, où chaque élève a pu effectuer un parcours en vélo.

Cette année, les récompenses ont été remises au sein de chaque école, les 28, 29 et 31 mai.

A l'issue de ces épreuves, trois élèves de CM 2 (un par groupe scolaire), ont été sélectionnés pour participer à la finale départementale qui a eu lieu le 13 juin 2018 à Nîmes, au stade des Costières.

Quant aux élèves de CM 1, sept d'entre eux ont été sélectionnés pour représenter leur école à la finale qui a eu lieu à Alès, le 20 juin 2018.

Merci à tous ces enfants, futurs usagers de la route pour leur totale implication durant ces journées d'initiation à la sécurité routière, à qui la municipalité a tenu à offrir un petit présent accompagné d'un guide rappelant les règles élémentaires du code de la route, afin de « rendre la route plus sûre ».



NOUVEAUX ÉLECTEURS ET NOUVEAUX ARRIVANTS



Deux occasions de rencontrer le maire et les élus. Les nouveaux électeurs ont reçu leur carte des mains du maire qui a souligné l'importance pour chaque citoyen d'aller voter. Même si, en France, le vote n'est pas obligatoire, il est important de ne pas laisser à d'autres que vous-mêmes le soin de choisir ceux qui vous représenteront, tant au niveau municipal, que départemental, national ou européen. Car les options qui seront prises par vos élus auront une influence directe sur votre vie et celles de vos enfants. Mais, avant de voter, il est nécessaire de s'informer pour se forger sa propre opinion.

Le 9 juin, le maire a reçu les nouveaux arrivés dans la commune en leur expliquant les différents services et activités, disponibles sur Saint Christol lez Alès, une commune vivante et dynamique où il fait bon vivre.



DES OUTILS
POUR MIEUX TRAVAILLER

A la prochaine rentrée scolaire, 92 élèves de CM2 des trois écoles quittent définitivement leurs « habits » d'écoliers pour endosser celui de collégiens. Pour marquer cette nouvelle étape dans leur vie scolaire, la municipalité a tenu à leur offrir deux objets qui les aideront dans leur travail. Les futurs collégiens ont donc reçu une calculatrice, ainsi qu'une clef USB.

Parents, enfants, enseignants et élus ont terminé cette cérémonie autour d'un goûter offert par la municipalité.

• LA RÉVISION DU PLU
• SE POURSUIT

Dernièrement, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a demandé à la commune de réaliser un « Schéma directeur des eaux pluviales » qui traite des eaux de ruissellements. Ce schéma pourrait avoir un impact sur les zones constructibles.

D'autre part, des études environnementales supplémentaires, en lien avec la station d'épuration et la voie de contournement, devront être réalisées. La révision du PLU en est retardée d'autant.

Mais les projets avancent par ailleurs : la modification simplifiée de la ZAC de Valès a été approuvée à l'unanimité en conseil municipal et les travaux de la 3^{ème} tranche démarrent en décembre prochain.

Au cœur de la ville, face à la pyramide, 10 logements sociaux vont sortir de terre en 2019. Le permis a été signé cet hiver.

La commune reste cependant en situation de carence de logements sociaux depuis des années, et paye de lourdes pénalités. La municipalité étudie donc tous les projets susceptibles de sortir de cette situation sans dénaturer le cadre de vie. Des projets de grande envergure sont à l'étude.



BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES DE LA COMMUNE



CONSTRUCTION

OSE CONSTRUCTION

lot les christollines

06 12 74 39 74 / 06 76 83 50 53

<http://www.energie-construction-gard.fr/>

restoinsabrina@gmail.com



Notaires de France

BERARDI BENJAMIN

43 Avenue Jean Moulin

04 66 24 01 01

Benjamin.berardi@notaires.fr



LE JARDIN DE WILLIAM

1356 chemin des Astries

04 66 56 98 46

<http://www.balduccitraiteur.com>

contact@balduccitraiteur.com

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2002 doivent se présenter à la mairie avec la carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile (au lendemain de leurs 16 ans). Vous pouvez également réaliser cette démarche en ligne via le site du service public.

PLAN CANICULE



Comme chaque année, le CCAS met en place un plan canicule pour protéger les personnes fragiles. Il est rappelé aux personnes âgées, handicapées ou isolées qui désirent bénéficier d'un soutien en cas de déclenchement du Plan Canicule qu'elles peuvent venir se faire recenser sur le registre mis en place à cet effet. La demande peut se faire directement auprès du service du CCAS ou par téléphone au 04 66 60 69 01.

RAPPEL DES RÈGLES DU BIEN VIVRE ENSEMBLE



Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année sur l'ensemble de la commune pour lutter contre la pollution de l'air. Les personnes concernées par l'obligation de débroussaillage peuvent, à titre exceptionnel, bénéficier d'une autorisation temporaire, à la condition d'en avoir fait une demande expresse à la mairie.

La vitesse est limitée à 50kms à l'heure dans la commune (30 kms dans certaines zones). Merci de la respecter pour la sécurité de tous.



Le bruit est une nuisance considérable pour le voisinage. Ne gênez pas vos voisins en utilisant les appareils à moteur en dehors des horaires suivants : jours ouvrables, 8h30 à 19h ; samedi : 9h à 12h et 15h à 19h dimanche et jours fériés : 10h à 12h. Lorsque vous faites une fête, pensez à baisser le son après minuit (ou mieux invitez vos voisins à la fête). Eduquez vos animaux domestiques.

Les haies doivent être taillées régulièrement à l'aplomb des limites de propriété en bord de voie publique, afin de ne pas gêner le passage des piétons.



La voirie n'est pas une poubelle, ni les espaces publics. Merci de jeter vos déchets dans les poubelles et de ne pas laisser de déchets en bord de route. Le ramassage coûte cher.

Le tri sélectif doit se faire dans les sacs jaunes mis gratuitement à la disposition des habitants. Les sacs ne doivent servir qu'à cet usage. Ils ne doivent être sortis ou accroché aux arbres à tri que la veille du ramassage, c'est-à-dire le mardi soir.



JUILLET

**Du dimanche 1^{er} juillet
au vendredi 31 août**
Exposition calligraphie
Évocation florantine
Musée du scribe

Vendredi 6 juillet
Stage calligraphie hébraïque
Musée du Scribe

**Du vendredi 13
au dimanche 15 juillet**
Festivités du 14 juillet
Place du millénaire

Lundi 16 juillet
Don du sang
14h - Maison Pour Tous

Jedi 19 juillet
Stage calligraphie chancelière
Musée du Scribe

Vendredi 20 juillet
Les vendredis de l'été
18h - Place du millénaire

Jedi 26 juillet
Stage calligraphie gothique
Musée du Scribe

Samedi 28 juillet
Bière en fête
19h - Place du millénaire

AOÛT

Mercredi 1^{er} août
La chance à l'humour
20h30 - Place du millénaire

Vendredi 3 août
Les vendredis de l'été
18h - Place du millénaire

Samedi 4 août
Nuit des étoiles
20h30 - Parc du Rouret

Mardi 7 et samedi 11 août
Rencontre enluminures
21h Place du Millénaire

Mercredi 8 août
Grand Prix de la chanson
21h Place du Millénaire

Jedi 9 août
Stage calligraphie caroline
Musée du Scribe



AOÛT

Samedi 11 août
Nuit du théâtre
21h Place du Millénaire

**Du vendredi 17
au dimanche 19 août**
Festivités de Saint Christol
Place du millénaire

**Samedi 18
et dimanche 19 août**
Stage calligraphie arabe
Musée du Scribe

Dimanche 26 août
Festival Ciné-été
Parc du Rouret

SEPTEMBRE

Vendredi 7 septembre
Soirée jeunes
21h - Maison Pour Tous

Samedi 8 septembre
Exposition
14h - Maison Pour Tous

**Samedi 15
& dimanche 16 septembre**
Journées du Patrimoine

Dimanche 16 septembre
Foire aux livres
Maison Pour Tous

Samedi 22 septembre
Fête du sport
Place du Millénaire

Dimanche 23 septembre
Journée Taurine
Place du Millénaire

Samedi 29 septembre
Goûter des Personnes Agées
14h - Maison Pour Tous

OCTOBRE

Lundi 1 octobre
Don du sang
14h - Maison Pour Tous

Dimanche 7 octobre
Foire d'automne
Place du millénaire



MENU
EXPRESS
LE MIDI

Domaine du
Serre d'Avène

Restaurant Le MAS

VUE PANORAMIQUE SUR LES HAUTEURS D'ALÈS

OUVERT
MIDI &
SOIR

CUISINE TRADITIONNELLE

MENU ET CARTE

Tous les mardis
animation musicale

Tous les mercredis découverte
caveaux de la région et dégustation

hébergements : gîtes et chambres d'hôtes
Location de salles

Découvrez le programme sur notre site internet : www.domaine-serredavene.fr

04 66 54 90 09 - Ancienne route d'Anduze 479 chemin des Brusques ST-CHRISTOL-LES-ALES



Tous les jeudis Bar à Huîtres

14
juillet+ Bal de Fête Nationale
et admirez les feux d'artifices alentours

21
juillet+ Soirée blanche,
Spectacle, Cocktail dinatoire, dress code

VOTRE
VISUEL
ICI



communication@mairie30380.fr

04 66 60 74 04

41, rue des Marmousets 30380 Saint Christol lez Alès

